

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2021

RELATIF À LA RÉGULATION ET À LA PROTECTION DE L'ACCÈS AUX ŒUVRES
CULTURELLES À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 4187)

SOUS-AMENDEMENT

N ° AC278

présenté par
Mme Bergé, rapporteure
à l'amendement n° AC|31 de Mme Kuster

ARTICLE 10 BIS

Retiré avant publication.